

Nom		Prénom	
Adresse			
Téléphone	Portable	Email	
Date d'arrivée	Date de départ	Immatriculation du véhicule	
Nombre d'adulte(s)	Enfant(s)	Animal	
Noms (adultes et enfants)	Prénoms	Dates de naissance	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Type de mobil-home

CLASSIC 2 CH. 4 PERS.
 CLASSIC+ 2 CH. 4 PERS.
 CLASSIC 3 CH. 6 PERS.
 CONFORT PITCHOUN 2 CH. 4 PERS.
 CONFORT 2 CH. 4/5 PERS.
 CONFORT 3 CH. 6/8 PERS.
 GRAND CONFORT 1 CH. 2 PERS.
 GRAND CONFORT 2 CH. 4 PERS.
 GRAND CONFORT 3 CH. 6/7 PERS.
 CHALET VERDON 60M² 4/5 PERS.

LUXE TAOS 2 CH. 35M² 4/6 PERS.
 LUXE TAOS 2 CH. 4/5 PERS.
 LUXE TAOS 3 CH. 6/8 PERS.
 RESIDENT CALIFORNIA 2 CH. 4/6 PERS.
 RESIDENT KENTUCKY 3 CH. 6/8 PERS.
 RESIDENT ARIZONA 3 CH. 6 PERS.
 RESIDENT NEVADA 2 CH. 4/6 PERS.
 RESIDENT ALABAMA 2 CH. 4/6 PERS.
 RESIDENT TRIGANO LUXE 3 CH. 6/8 PERS.

Options

TV TNT (Incluse dès la gamme Confort)
 CLIMATISATION (Incluse dès la gamme Confort)
 TERRASSE COUVERTE (Incluse dès la gamme Confort)
 LIT BÉBÉ
 CHAISE HAUTE
 LOCATION PLANCHA
 DRAPS JETABLES GRAND LIT
 DRAPS JETABLES PETIT LIT



Simplifiez-vous la vie !

Draps en coton
 Ménage de départ (de 65 à 115€)
 Service hôtelier*
 * Lits fait à l'arrivée.

Petit déjeuner (8,50€/pers./jour)

À régler à la réservation : Acompte (10% du prix de la location) €
 le solde de la réservation sera réglé au plus tard 15 jours avant l'arrivée.

Versé le par
 chèque à l'ordre de SAS Cap Loisirs
 carte bancaire : N° (16 chiffres) Exp. Cryptogramme
 chèques vacances
 virement bancaire N° IBAN FR76 1131 5000 0108 0254 2322 143 BIC CEPAFRPP131

Comment avez-vous connu le camping ?

Réseaux sociaux
 Presse
 Bouche-à-oreille
 Google
 OTA (booking, expédia)
 Je donne pas mes sources

Signature du locataire (avec mention «lu et approuvé»)
 Accepte les conditions de location au verso et les tarifs ci-joints

COMMENT RESERVER

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous-louée. Le signataire du contrat de location doit être dans tous les cas une personne majeure. Les réservations se font uniquement avec le contrat ci-dessus. Vous indiquerez le type d'hébergement souhaité en cochant la case adéquate. Puis il vous suffira de nous retourner par courrier l'exemplaire du contrat de location, dûment rempli et signé accompagné de l'acompte et des frais de dossiers correspondants. Ces frais de dossier ne seront ni remboursés, ni réduits de votre forfait séjour. Vous recevrez confirmation écrite de cette réservation qui devra être présentée à votre arrivée.

HEBERGEMENT LOCATIF

Acompte de 35% du prix de la location + frais de dossier : 25 € par contrat de location

Le solde du séjour est à régler au moins 30 jours avant la date d'arrivée.

En juillet et août un séjour d'un minimum de 7 nuits est requis (arrivée entre 16h et 20h / départ entre 8h, et 10h).

En dehors de la haute saison, les jours d'arrivée/départ sont à prévoir avec le service des réservations.

Nous vous conseillons de téléphoner, mailer ou télécopier pour prendre une option. Nous maintiendrons cette option pendant cinq jours pour vous laisser le temps de nous retourner par courrier le contrat de location accompagné de l'acompte et des frais de dossiers.

Nos hébergements locatifs sont équipés d'un inventaire complet et chiffré. Seuls les draps, taies, linge restent à votre charge. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 300 € par empreinte de carte bancaire ou chèque sera demandée à la remise des clés. Une caution supplémentaire de 300 € est demandée si le Mobil-Home est équipé d'une télévision + 300 € si le Mobil-Home dispose d'une climatisation. Cette caution est supprimée après votre départ sous déduction des détériorations et/ou manquements constatés après inventaire et état des lieux. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire ; un montant de 45 € à 75 € sera déduit de la caution si l'état de propreté est jugé par nous irrecevable.

CONDITIONS DE LOCATION

L'hébergement locatif

Le locataire accepte l'hébergement locatif en l'état. Il doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour.

Le nombre de personnes ne peut dépasser la capacité maximum autorisée.

Le locataire dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de catastrophes naturelles ou en cas de vol par effraction, bris de glace.

La réservation

Elle devient effective avec l'accord du camping et après réception du contrat de location et du versement de l'acompte et des frais de dossier.

Les préférences formulées dans les réservations seront satisfaites dans la mesure des disponibilités sans engager la responsabilité du camping.

La direction se réserve le droit de retourner les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire à la demande.

Le règlement du séjour

Les locations d'hébergement locatif doivent être soldées au plus tard un mois avant la date d'arrivée sans rappel de notre part. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après.

L'arrivée et le départ

Pour les hébergements locatifs, l'arrivée se situe entre 16h et 20h et le départ entre 8h. et 10h.

A défaut, le montant d'une journée supplémentaire sera exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En l'absence de message écrit uniquement (lettre, télécopie) du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement locatif devient disponible 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Dans le cas de modification de date de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou le même hébergement locatif.

L'annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée.

Dans ce cas, il vous sera retenue les frais de dossier et :

35 % du montant total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée.

- la totalité du montant du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

L'assurance

Les clients inscrits à la réception bénéficient de la garantie de Responsabilité Civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité serait légalement reconnue. Ils devront obligatoirement avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel ou le matériel loué les garantissant en matière de responsabilité civile.

Divers

La direction se réserve le droit de refuser une location d'hébergement, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier si nécessaire tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure.

Le tribunal de Draguignan est seul compétent en cas de litige.